

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 15 février 2018

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs Pascal RAPP, Jean-Michel BRUN, François TROMBINI, Jean-Claude BRETNACHER, Jean-Victor STARCK, Philippe SCHUTZ, Franck ROGOVITZ, Thierry UJMA et François PAYSANT, Vice-présidents

membres en fonction : 10

membres présents : 10

Dont représentés : 0

membres absents : 0

POINT n°1 : Insolivres 2018 – Demande de subvention

Monsieur le Président explique que la CCHPB participera comme tous les ans à Insolivres en partenariat avec toutes les bibliothèques du réseau. Il y a lieu maintenant de solliciter le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) De solliciter le Conseil Départemental de la Moselle pour l'attribution d'une subvention de 1350 € HT (40 % du coût de la manifestation) pour l'organisation d'Insolivres 2018, dont le coût prévisionnel est estimé à 3375 € HT.
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes

POINT n°2 : Boulay Bouq'In 2018 – Demande de subvention

Monsieur le Président explique que la CCHPB organisera comme tous les ans Boulay Bouq'In, cette année sur le thème sport et littérature. Il y a lieu de solliciter les collectivités partenaires pour obtenir une subvention.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) De solliciter le Conseil Départemental de la Moselle et la Région Grand Est pour l'attribution d'une subvention de 5000 € chacun pour l'organisation de Boulay Bouq'In 2018,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°3 : Convention ECODDS – Avenant n°1

Monsieur le Président explique que la CCHPB a signé une convention cadre avec ECODDS, écoorganisme chargés de la collecte et du traitement des DDS (déchets dangereux spécifiques). Celui-ci propose de signer un avenant modifiant les conditions de soutien envers les collectivités, qui est plus avantageux. Il prévoit des subventions forfaitaires pour la communication, la collecte des déchets, des formations gratuites pour les gardiens de déchèterie et la fourniture d'équipements de protection.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le président à signer l'avenant à la convention avec ECODDS,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°4 : Convention pour le recyclage agricole des boues de la STEP de Téterchen – Avenant

Monsieur le Président explique que l'exploitant titulaire actuel de la convention, M. Marc SCHOUMACHER, prend sa retraite. Il y a lieu de signer un avenant pour acter la reprise de l'exploitation par son épouse, Mme Marie-Thérèse SCHOUMACHER.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le président à signer l'avenant cité en objet,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°5 : Bail de location des bureaux de la STEP de Boulay au Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied

Monsieur le Président rappelle l'accord entre la CCHPB et le nouveau syndicat pour la location de bureaux pour le siège du syndicat fixé à Boulay dans le bâtiment administratif de la STEP. Il y a lieu d'autoriser le Président à signer le bail qui prévoit le versement d'un loyer de 450 € mensuels.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le président à signer le bail cité en objet,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°6 : Demande de subvention DETR 2018 – Multiaccueil Hargarten-aux-Mines

Monsieur le Président rappelle la date butoir du 28/2 pour le dépôt des dossiers de demande de subvention pour la DETR. Le maître d'œuvre a remis son estimatif projet et le dossier peut donc être déposé. Le montant du projet est arrêté à ce stade à 1 501 560 € HT.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le président à solliciter une subvention au titre de la DETR pour la construction d'un multiaccueil à Hargarten à hauteur de 360 000 €,
- 2) D'arrêter le plan de financement suivant :
 - DETR 360 000 € HT
 - Conseil Départemental de la Moselle 360 000 € HT
 - Région Grand Est 150 000 € HT
 - CAF de la Moselle 220 000 € HT
 - Autofinancement 411 560 €
- 3) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

Les membres du Bureau,

André BOUCHER,

Pascal RAPP,

Jean-Michel BRUN,

Philippe SCHUTZ,

François TROMBINI,

Jean-Claude BRETNACHER,

Jean-Victor STARCK,

Franck ROGOVITZ,

Thierry UJMA,

François PAYSANT,